

TARIFS DE LOCATION DES SALLES ÉTÉ 2026

PERIODE DU 1^{er} AVRIL 2026 AU 1^{er} NOVEMBRE 2026

ANNEXE A LA DELIBERATION 110-2025 du 18/12/2025

Tarif journée en semaine : ce tarif s'applique du lundi au jeudi uniquement. Les associations de la commune peuvent bénéficier de ce tarif pour une réservation annuelle de la salle Hervé BAZIN un vendredi soir par an et pour un spectacle à caractère culturel ouvert aux habitants.

Gratuités de salles :

- Salle Hervé Bazin pour les replis lors des fêtes scolaires de fin d'année
- Réunions et assemblées générales des associations communales du lundi au jeudi pour toutes les salles sauf Hervé Bazin (la salle H. Bazin pourra être mise à disposition gratuitement par exception du lundi au jeudi pour les assemblées générales des associations communales qui accueillent plus de 200 participants).
- Événements à rayonnement départemental ou plus, organisés par des associations communales ou des entreprises communales.
- Pots et vins d'honneurs consécutifs à des sépultures (Parage du Paty, salle de l'Enclose et Maison des Associations en priorité)

Conventions associations : les conventions prévoient les utilisations des salles par les associations à titre gratuit pour leurs activités régulières. Les tarifs ci-dessous concernent toutes les utilisations hors convention

Locations ponctuelles (pots, vins d'honneur) : réservation à la demi-journée ou sur le temps du midi du lundi au vendredi pour une durée de 4h maximum (Remise des clés avant 17h30 en cas de réservation l'après-midi)

LOCATION DE VERRES ET ECOCUPS (Toutes salles)

	Habitants et extérieurs à la commune	Associations communales
Verres (la clayette de 36 verres)	10 €	Gratuit
Eco-cups (l'éco-cup)	0,20 €	Gratuit
Verre/Eco-cup cassé ou manquant	1 €	1 €

SALLE DES LOISIRS (composée de la salle du Loir et/ou de la salle des Pins)

	Capacité de la salle	1 jour en semaine (lundi au jeudi)	Vendredi / samedi / dimanche jour férié / veille de jour férié	Week-end 2 jours / veille de férié + jour férié	Week-end 3 jours ou pont	Location ponctuelle	Réveillon du 31/12
Evènements des associations communales (hors convention),							
Salle des Pins + office	80	93 €	111 €	176 €	268 €		
Salle du Loir	120	139 €	222 €	264 €	402 €	50 €	
Salle entière + office	200	232 €	326 €	439 €	671 €	79 €	
Habitants, entreprises communales, agents communaux							
Salle des Pins + office	80	155 €	185 €	293 €	447 €		
Salle du Loir	120	232 €	370 €	439 €	671 €	83 €	
Salle entière + office	200	387 €	543 €	731 €	1 118 €	131 €	

PARC DU MOULIN DE SOREAU

	Capacité de la salle	1 jour en semaine (lundi au jeudi)	Jour férié / veille de jour férié	Vendredi ou samedi ou dimanche	Week-end 2 jours / veille de férié + jour férié	Week-end 3 jours ou pont	Location ponctuelle	Réveillon du 31/12
Evènements des associations communales, habitants, entreprises communales, agents communaux								
Salle + office	Assis : 80	113 €	170 €		226 €	340 €	57 €	
Extérieurs à la commune : particuliers, entreprises, associations								
Salle + office	Assis : 80	155 €	232 €		304 €	459 €	57 €	

SALLE PARAGE DU PATY

	Capacité de la salle	1 jour en semaine (lundi au jeudi)	Vendredi / samedi / dimanche jour férié / veille de jour férié	Week-end 2 jours / veille de férié + jour férié	Week-end 3 jours ou pont	Location ponctuelle	Réveillon du 31/12
Evènements des associations communales (hors convention)							
Salle + office	Assis : 70 Debout : 100	55 €	83 €	108 €	163 €	70 €	
Habitants, entreprises communales et agents communaux							
Salle + office	Assis : 70 Debout : 100	108 €	165 €	216 €	324 €	70 €	

SALLE DE L'ENCLOSE

	Capacité de la salle	1 jour en semaine (lundi au jeudi)	Vendredi / samedi / dimanche jour férié / veille de jour férié	Week-end 2 jours / veille de férié + jour férié	Week-end 3 jours ou pont	Location ponctuelle	Réveillon du 31/12
Evènements des associations communales (hors convention)							
Salle + office	Assis : 50 Debout : 100	93 €	118 €	139 €	232 €	83 €	
Habitants, entreprises communales et agents communaux							
Salle + office	Assis : 50 Debout : 100	162 €	237 €	278 €	459 €	83 €	

SALLE HERVE BAZIN

	Capacité de la salle		1 jour en semaine (lundi au jeudi)	Vendredi / samedi / dimanche jour férié / veille de jour férié	Week-end 2 jours / veille de férié + jour férié	Week-end 3 jours ou pont	Location ponctuelle	Réveillon du 31/12
Événements des associations communales (hors convention)								
Salle et Bar	Assis : 500 Debout : 1500		366 €	487 €	731 €	1 097 €		
Salle et Bar + Office			427 €	608 €	850 €	1 278 €		
Habitants, entreprises communales								
Salle et Bar	Assis : 500 Debout : 1500		557 €	742 €	1 113 €	1 669 €		
Salle et Bar + Office			613 €	863 €	1 231 €	1 844 €		
Extérieurs à la commune (particuliers, entreprises, associations)								
Salle et Bar	Assis : 500 Debout : 1500		675 €	940 €	1 349 €	2 024 €		
Salle et Bar + Office			793 €	1 169 €	1 587 €	2 380 €		
Autocaristes (Une journée en semaine du lundi au vendredi)								
Salle et Bar	Assis : 500 Debout : 1500		557 €					
Salle et Bar + Office			613 €					

Réduction de 20% appliquée sur tous les tarifs pour les locations intervenant du 1^{er} juillet au 31 août
Dégressivité pour les réservations en semaine (2e jour à -10% / 3e jour à -15% / 4e jour à -20%)

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le



ID : 049-200084283-20251208-2025_110-DE

MOULIN DE L'ENGRENAGE

	Capacité de la salle	1 jour (semaine, week-end, jour férié)	Week-end 2 jours	Week-end 3 jours ou pont	Location ponctuelle	Réveillon du 31/12
Evènements des associations communales (hors convention), entreprises						
Salle étage	Assis : 30	226 €			118 €	
Salle étage + terrasse	Conférence : 70	317 €				
Extérieurs à la commune : entreprises, associations						
Salle étage	Assis : 30	295 €			148 €	
Salle étage + terrasse	Conférence : 70	415 €				
Location vidéoprojecteur possible en cas de réservation au tarif de 32 €						

FRAIS FORFAITAIRES

Absence de ménage satisfaisant et le non respect des consignes de nettoyage des sols	500 €
Absence de rangement et de nettoyage des tables et chaises	500 €
Dégradations sur les locaux, le parquet ou sur le mobilier	à raison de 50 € par heure d'intervention de chaque agent municipal majorés du coût des matières premières sur la base d'une estimation de la commune ou du devis de l'entreprise intervenue pour assurer la réparation.

ANNULATION DE CONTRAT

En cas d'annulation à l'initiative du locataire moins de trois mois avant la date prévue	25 % de la location
En cas d'annulation à l'initiative du locataire moins d'un mois avant la date prévue	50 % de la location
En cas d'annulation à l'initiative du locataire moins de 8 jours avant la date prévue	75 % de la location

SECURITE INCENDIE - SALLE HERVE BAZIN

Agent SSIAP mobilisé entre 6h et 21h jour sem.	31 € par heure de présence
Agent SSIAP mobilisé entre 21h et 6h nuit sem. ou entre 6h et 21h jour dim.	34 € par heure de présence
Agent SSIAP mobilisé entre 21h et 6h nuit dim.	37 € par heure de présence
Agent SSIAP mobilisé entre 6h et 21h jour sem. Férié	62 € par heure de présence
Agent SSIAP mobilisé entre 21h et 6h nuit sem. Férié ou entre 6h et 21h jour dim. Férié	65 € par heure de présence
Agent SSIAP mobilisé entre 21h et 6h nuit dim. Férié	68 € par heure de présence
1ère intervention du SSIAP par une association communale dans l'année civile	-50 % 1 x par an pour 1 journée ou 1 soirée d'utilisation, puis facturation au tarif applicable